

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 81-327 du 16 Octobre 1981

portant inscription au tableau d'avancement des Capitaines des Forces Armées Populaires du Bénin au grade de Chef de Bataillon et Chef d'Escadron à titre normal pour l'année 1981.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret N° 80-39 du 12 février 1980 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU l'ordonnance N° 77-14 du 25 mars 1977 portant création des Forces Armées Populaires du Bénin ;
- VU l'ordonnance N° 80-2 du 6 février 1980 portant Statut Général des Personnels Militaires des Forces Armées Populaires du Bénin ;
- VU le Procès-verbal N° 060/SC/B1-EFF/EMG/FAP du 13 Août 1981
- SUR proposition du Ministre de la Défense Nationale ;
- Le Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 7 Octobre 1981.

DECRETE :

Article 1er. - Les Camarades Capitaines des Forces Armées Populaires du Bénin, dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement au grade de Chef de Bataillon et Chef d'Escadron à titre normal pour l'année 1981.

- I - FORCES DE DEFENSE NATIONALE :
- Capitaine GBADA Christophe.
- II - FORCES DE SECURITE PUBLIQUE :
- Capitaine ZODEHOUGAN Edouard ;
 - Capitaine do REGO Prosper.

.../...

: BOULEVARD DE SECURITE PUBLIQUE - II

: Capitaine ZODEHOUGAN EBOURNE -
- Capitaine de BRGO PROBER

... \ ...

Article 2. - Le Ministre de la Défense Nationale est chargé de l'application du présent décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera. -

Fait à COTONOU, le 16 Octobre 1981

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

u.

Mathieu KEREKOU

: BOULEVARD DE SECURITE PUBLIQUE - II

Ampliations : PR 8 CCdu PRPB 4 GPC 6 Cabinet Militaire 8 DSI 4
MF 4 EMC-FAP 4 Intéressés 3 DB-DCF-Solde 6 Trésor 4 DI 4 EMPDN 2
IGE ET SES SECTIONS 4 SGG 4 DCCT-ONEPI-Gde Chanc 3 BN-UNB-FASJEL
... \ ... 6 DPE-DAJL-INSAE 6 JORPB 1 Autres Ministères 20. -
ANR 6